

Wallonie en Fleurs 2023 Cérémonie de remise des labels

Le jeudi 23 novembre prochain se tiendra la cérémonie de remise des labels Wallonie en Fleurs, aux Moulins de Beez (Namur).

Wallonie en Fleurs est un projet initié en 2017 par la Wallonie et coordonné par l'asbl *Adalia 2.0*. Il récompense les villes et communes wallonnes qui mettent leur savoir-faire au service de l'amélioration du cadre de vie, par l'installation d'une végétalisation durable et favorable à la biodiversité, en tenant compte de nos futures réalités climatiques.

Cérémonie 2023

La cérémonie de remise des prix, réservée aux candidats lauréats 2023, consiste en la remise des labels et l'attribution de une, deux ou trois fleurs. Les lauréats se voient également remettre plusieurs panneaux indiquant le niveau de labellisation à disposer à l'entrée de la commune ainsi qu'un chèque-cadeau, à faire valoir auprès des « Artisans du Végétal », des producteurs membres du réseau Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie.

Placée sous le signe de l'échange et de la convivialité cette cérémonie, qui aura lieu de 18h à 21h30, sera introduite par Madame la ministre de l'Environnement, Céline Tellier. S'en suivra la présentation de l'édition 2023 par les chargées de projet Wallonie en Fleurs chez *Adalia 2.0*, Maïté Loute et Perrine Lombaerts, qui valoriseront les projets coups de cœur avant de remettre les prix aux lauréats.



©Alain Coppens

Vingt-deux candidatures en 2023

Pour cette 7ème édition, vingt-deux dossiers de candidature ont été déposés, dont cinq nouvelles communes : Herve, Tenneville, Celles, Chaumont-Gistoux et Dour.

Pour le renouvellement de leur label, les entités suivantes se sont inscrites : Andenne, Ath, Beauvechain, Chièvres, Courcelles, Frasnes-lez-Anvaing, Genappe, Lasne, Manhay, Mouscron, Ohey, Pecq, Profondeville, Quaregon, Seneffe, Soignies et Thuin.

Des conseils personnalisés pour chaque lauréat

Outre la réception de leur label, les communes lauréates reçoivent un dossier d'évaluation reprenant les conseils des experts du jury, les points forts des projets, mais aussi les remarques et les points à améliorer. Ces éléments leur permettent d'avoir les clés pour s'investir encore davantage dans la végétalisation durable de leur territoire tout en continuant d'apporter une grande qualité à l'esthétisme et l'harmonie de leur fleurissement.

Pour rappel, après l'introduction d'un dossier de candidature les communes ont reçu la visite, durant la période estivale, d'un jury constitué de professionnels issus des secteurs horticole, des espaces verts, du tourisme et des membres de l'équipe Wallonie en fleurs de chez *Adalia 2.0*.

Cette visite leur permet de porter un regard complet sur les démarches effectuées pour noter les candidats et de prendre connaissance, sur le terrain, des projets d'aménagements végétaux et de fleurissement introduits dans le dossier. Les communes peuvent alors en démontrer les objectifs en termes de durabilité et d'intérêt pour le cadre de vie des citoyens mais également en faveur de la biodiversité.

Après-midi d'échanges pour toutes les communes

Afin de favoriser le réseautage et le partage d'expérience la soirée de remise des prix sera précédée d'une après-midi de rencontre à l'intention des gestionnaires des espaces verts de toutes les administrations communales. Au programme, la présentation par l'asbl *Adalia 2.0* « Pourquoi et comment investir dans le fleurissement et la végétalisation de sa commune ? » suivies de retours d'expériences sur les pratiques d'une ville française au concours Villes et Villages fleuris, et de deux communes wallonnes : Andenne et Celles.

L'évènement est fermé au grand public (uniquement ouvert au public des administrations communales, sur inscription).

Presse bienvenue !

Contacts :

Eve Libois • eve@adalia.be • 0486 59 87 10

Perrine Lombaerts • perrine@adalia.be • 0491 22 84 81

